À L'OCCASION D'UNE ACTIVITÉ DE SON PARTI

Ouyahia parle pétrole

«La crise du pétrole en Algérie ne découle pas d'erreurs de stratégie mais c'est une crise mondiale», décrète Ahmed Ouyahia alors qu'il présidait hier après-midi, à Boumerdès, une réunion organique de son parti.

Avançant dans les explications devant les militants du RND, le numéro un de ce rassemblement tente de rassurer. «Il n'y a pas de contradiction dans le discours des responsables du pays.» Mais l'orateur ne donne pas plus d'éclaircissements sur ses thèses. Par contre il impute la chute des prix du pétrole à la surabondance du gaz de schiste aux États-Unis notamment. «Le Venezuela dispose de 1 500 millions de barils mais fait face à une grave crise financière. Il n'arrive pas à payer ses fonctionnaires. L'Arabie Saoudite a, de son côté, pris une décision que nous aurions éventuellement prise si nous avions les mêmes moyens de production, à savoir inonder le marché mondial pour casser l'offre du schiste américain. Mais les grandes compagnies pétrolières ont le savoir-faire que nous n'avons pas pour valoriser l'exploitation des puits. Elles pourraient tirer des bénéfices même avec un pétrole à 20 dollars.»

Le ministre d'Etat, chef de Cabinet du président de la République, a disserté sur le pétrole pour introduire, tout de suite après, le dossier de l'investissement dans notre pays. Sur un point qui relève justement de l'investissement et qui fait l'actualité, la formule 51/49 en l'occurrence, Ouyahia est partisan du maintien de cette formule. Pour lui elle n'est pas un handicap pour les investisseurs. Et de citer l'exemple de la firme allemande Mercedes qui a accepté cette formule pour se lancer avec la SNVI dans la production en Algérie de véhicules industriels. «Dans le dossier investissement, nous avons beaucoup plus besoin de transfert de technologie et de techniques de management que d'argent», dira-t-il, insistant sur la multiplication des investissements dans tous les domaines pour faire face à la crise. Pour lui les reformes doivent être graduelles pour ne pas créer un choc aux Algériens.

Sur le dossier des retraites, le secrétaire général du RND soutient la proposition du gouvernement s'agissant du relèvement de l'âge après 32 ans de cotisation et la suppression de la retraite proportionnelle. «En 1997, j'étais l'un des artisans de la mise en place de ces deux dispositifs. C'était la conjoncture économique qui nous les avait imposés. Les entreprises algériennes étaient en faillite, nous voulions éviter de jeter des milliers d'Algériens dans la rue sans revenus. Maintenant la conjoncture nous impose de rationaliser les dépenses. Je vous informe que la CNR ne fait face aux payements des pensions que grâce à la solidarité de la Cnas.» Cependant Ouyahia ne précise pas si les fonds versés par la Cnas (Caisse d'assurance) sont de l'argent d'un prêt ou du reversement des cotisations collectées à la source par cette caisse pour le compte de la CNR.

Photo : Samir Sid

Ahmed Ouyahia, SG du RND.

Préparer les élections

Pour rappel, Ouyahia, qui était accompagné de Azzedine Mihoubi, ministre de la Culture, Seddik Chihab et Miloud Cherfi, membre de la direction du RND, a choisi la ville de Boumerdès pour effectuer, dans la perspective des prochains scrutins électoraux, la première sortie organique pour présider le Conseil de wilaya élargi aux membres des bureaux communaux et les élus de tous les paliers. C'est le premier contact, notons-le, avec la base après le congrès qui a vu Ouyahia plébiscité à la tête du parti.

Dès l'entame des travaux de cette session, Ouyahia a donné la parole aux militants pour exposer leurs préoccupations. Des intervenants ont déploré l'absence des députés et du sénateur du parti auprès de la population. Certains militants se sont montrés très critiques par rapport au fonctionnement des structures locales du RND, des élus ont de leur côté dénoncé des blocages de l'administration et un certain nombre de femmes élues locales a fustigé les comportements presque misogynes des responsables communaux et de l'administration, y compris leurs colistiers.

Dans son intervention de clôture, le SG du RND a donné des orientations pour réussir les prochaines élections locales et législatives de 2017 mais sans trop s'étaler sur les présidentielles de 2019.

Abachi L.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MAI 2017

Le RCD n'exclut pas le boycott

Il serait très tôt de l'affirmer, mais dans le cas où la situation reste en son état actuel, l'on se dirigerait, au sein du RCD, vers le boycott des prochaines élections législatives prévues au printemps 2017. Une bouderie qui, si elle se confirme, sera la troisième de rang après celles de 2002 et de 2012.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Les prochaines élections législatives seront-elles cet élément qui ferait ébranler la coordination pour les libertés et la transition démocratique et l'Instance de concertation et de suivi de l'opposition ? Tout porte à le croire au vu des suspicions nées ces derniers temps au sein de ces deux instances de l'opposition quant à l'attitude à adopter à l'égard de ce rendez-vous électoral.

Et le départ de la CLTD, de Jil Jadid, justifié par son président par des «velléités» de certains des acteurs de l'opposition de prendre part à ce scrutin, négociant même d'ores et déjà des quotas, est cet élément révélateur de ce malaise.

Surtout que le pouvoir vient de jeter une véritable «pierre dans le soulier» de l'opposition en constitutionnalisant une haute commission de surveillance des élections à la place de la haute instance indépendante de supervision des élections que cette même opposition ne cesse de réclamer.

Une «proposition» qui si elle semble «intéresser» certains acteurs est, par contre, désapprouvée par d'autres. A l'image du RCD dont le président soutient qu'un «boycott collectif de l'ensemble des partis de l'opposition des prochaines élections législatives serait la meilleure position à l'entêtement du pouvoir à refuser l'institutionnalisation d'une instance indépendante d'organisation et de supervision des élections».

Et Mohcine Belabbas expliquait, hier dimanche, dans un entretien à notre confrère *Liberté,* qu'au vu de «l'importance de la participation des partis dans n'importe quel processus électoral, «l'option de boycott collectif affectera d'un discrédit certain le scrutin et délégitimera encore plus le système politique en place et pourrait hâter l'avènement d'une transition démocratique que nous espérons pacifique ou tout au moins, équilibrer les rapports de force sur la scène politique nationale».

Mais le président du RCD avoue ne pas trop se faire d'illusions à l'égard de cette convergence «peu probable» qu'il explique par les «tentations auxquelles ont souvent cédé certains acteurs politiques» et le fait que des partis sont travaillés au corps la veille de chaque rendez-vous électoral avec des promesses de quotas».

Des partis manquant d'une «autonomie réelle» qui «ne peuvent assumer des choix aussi extrêmes quand la nécessité et l'intérêt du pays l'imposent». Tout le contraire du RCD qui, même «bien placé pour faire un résultat honorable malgré la fraude annoncée, a boycotté les dernières élections législatives».

Un boycott que le parti pourra renouveler à l'occasion du prochain scrutin législatif même si son président affirme que le RCD rendra sa décision comme de coutume, à travers son conseil national et en son temps, estimant que la priorité de l'heure est de rendre effective l'installation de cette commission indépendante de supervision des élections mettant le doigt sur l'importance des lois organiques y afférentes.

M. K.

COMMÉMORATION DE L'EXÉCUTION D'AHMED ZABANA

Forte émotion à l'ex-prison Serkadji

Moment de grande émotion hier à l'ex-prison de Serkadji. La commémoration de l'exécution par l'administration pénitentiaire coloniale française du premier Algérien condamné à mort était une occasion pour les anciens moudjahidine et moudjahidate de rendre hommage «à tous ceux qui sont tombés au champ d'honneur pour que «vive l'Algérie libre et indépendante».

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Ils étaient nombreux à se recueillir à la mémoire d'Ahmed Zabana, premier Algérien condamné à mort et exécuté, mais également à la mémoire des chouhada Saïd Touati, Radi H'mida, Rahal Boualem, Belamine Mohand, dit Moh Kebaïli, «tombés au champ d'honneur à l'aube du 20 juin 1957, entre 3h 25 mn et 3h 28 mn», sous le couperet de la guillotine de la tristement célèbre prison Barberousse. Une commémoration qui a rappelé aux compagnons d'armes «les forts moments vécus durant la guerre de Libération nationale».

Un autre hommage a été rendu à Ahmed Zabana, dit H'mida, premier Algérien condamné à mort par la justice coloniale et exécuté à quatre heures du matin, dans la nuit du 19 au 20 juin 1956.

En cette circonstance, l'Association nationale des anciens condamnés à mort de la guerre de Libération a saisi cette occasion pour revendiquer «la célébration de la Journée nationale du condamné à mort». Si l'idée venait à être admise par les pouvoirs publics, la célébration en question interviendra le 19 juin de chaque année. Date de l'exécution des deux premiers condamnés à mort de la guerre de Libération nationale. Il s'agit des martyrs Ahmed Zabana et Abdelkader Ferradj. C'était à l'aube du funeste jour du 19 juin 1956.

La revendication a été exprimée hier, par le président de cette association à l'occasion de l'organisation d'une cérémonie commémorant l'exécution par l'occupant français à la guillotine des prisonniers de la guerre de Libération nationale.

Lors d'une brève allocution faite en la circonstance au niveau de l'ex- maison d'arrêt de Barbarouse et ex-Serkadji, le président de ladite association, M. Mustapha Boudina a indiqué, que 217 des 3 000 Algériens condamnés à mort avaient été exécutés par les autorités de l'occupation française, et 600 autres graciés.

Le président de l'Association nationale des anciens condamnés à mort a saisi cette opportunité pour clamer haut et fort, que «le 19 juin doit être une Journée nationale des condamnés à mort».

Interrogé dans ce cadre, M. Boudina a souligné que «cela demeure une revendication». Dans sa déclaration, il a précisé qu'un appel est lancé aux autorités afin que soit instituée cette journée nationale par un décret exécutif. Initialement prévue à Sétif, cette journée aura lieu finalement à Alger. «Elle sera célébrée avec les moyens réduits de l'association», regrette M.Boudina.

L'objectif, selon l'ex-sénateur, est de transmettre le message aux nouvelles générations. Dans ce cadre, il convient de rappeler que le 19 juin 1956 a eu lieu l'exécution d'Ahmed Zabana et d'Abdelkader Ferradj à la prison de Serkadji (Alger), les premiers guillotinés de la guerre de Libération. «Depuis notre congrès, en 2004, nous avons décidé de sortir de l'anonymat les condamnés à mort qui ont échappé à la guillotine», avait rappelé M. Boudina. A ce sujet, un membre de l'association avait fait savoir qu'un annuaire regroupant les noms de tous les condamnés à mort exécutés ou épargnés, de 1840 à 1962 était en projet. «Malheureusement, ceux qui nous ont promis de nous aider n'ont pas honoré leur engagement et se sont retirés sans raison valable», avait encore déploré dans un passé récent M. Boudina.

A. B.